

FOOT SAVOIE



Bulletin Officiel N°670

Du 30 avril 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



RASSEMBLEMENT INTER DISTRICTS U14 GÉNÉRATION 2010 SAVOIE – LYON ET RHONE – CANTAL – PUY DE DÔME

Pendant les vacances, les 12 sélections U14 se sont réunis sur un rassemblement interdistrict. Une nouvelle formule avec 3 rassemblements à 4 sélections.

La SAVOIE remporte son tournoi avec 3 victoires et aucun but encaissé sur la compétition.

Félicitations à l'ensemble du groupe pour cette belle performance.



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Trésorerie	page 4
Commission Sportive	page 5-6
Commission des Jeunes	page 7 -12
Commission Futsal	page 13
Commission des Coupes	page 14 - 17

Commission Féminine	page 18
Commission Technique.....	page 19 -20
Commission des règlements.....	page 21
Commission des Arbitres.....	page 22 -23
Commission FAFA.....	page 24
Commission de Discipline.....	page 25 – 27
Annexes	page 28



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 29 avril 2024

Condoléances

Le président du District, les membres du Comité direction et des Commissions, le personnel, adressent à Patrick GALLET, membre du Comité Directeur et sa famille, toutes leurs sincères condoléances, suite au décès de son épouse et les assurent de leur soutien dans cette douloureuse épreuve.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 29 avril 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 22 Avril 2024 au 29 Avril 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

FC DU NIVOLET - Michel GRAVINA

Commission Sportive:

ENT. S. DE TARENTEISE (3) - FC HAUTE TARENTEISE (2)- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - MARTHOD SP. - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (6) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) - J.S. CHAMBERIENNE (2) - F.C. VILLARGONDRAN (4) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - F.C. ST BALDOPH - MONTMELIAN A. - F.C. ST MICHEL SP. - U.S. MODANE - U.S. DOMESSIN - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - ET.S. LE BOURGET DU LAC - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - U.S.C. AIGUEBELLE - U.S. PONTOISE - A.S. D'UGINE - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - BEKSAS Aïssa - AIX F.C. (2) – FC SUD LAC – ET.S. LE BOURGET DU LAC - MONTMELIAN.A – ENT.VAL D'HYERES – FC NIVOLET – FC DES BAUGES - FC LA ROCHETTE – AS D'UGINE (2)

Commission De Discipline:

Courrier :

UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE - MONTMELIAN.A

Rapport :

Robin verdoya - U.S. GRAND MONT LA BATHIE

Commission Des Arbitres:

ET.S. LE BOURGET DU LAC - Abaddar Salim. - J.S. CHAMBERIENNE – Gérard SOTO – MONTMELIAN.A – CHEVALLIER Michel – Mohamed ACHALHI – Mounir ELMAB - MONTMELIAN.A – Gilles HUNSTEDT

Commission Délégation:

Union Olympique Albertville -

Commission des Médailles:

U.S.C. AIGUEBELLE (2) - Association futsal Rochette olympique - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC –US PONTOISE

Commission des Terrains :

Commission FAFA :

Mairie UGINE



TRÉSORERIE

Mardi 30 avril 2024

Virement

➤ FC PONT 71,09 €

Chèque

➤ US DOMESSIN 204,77 €

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 30 avril 2024.

Ces sommes sont à régler au District **avant le 20 mai 2024**.

Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District

Rappel : Le prélèvement automatique est disponible à la Ligue, mais dans aucun cas au District





COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 29 avril 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO

RAPPEL AUX CLUBS

Article 34-2-1

Règlement du District de Savoie CHAMPIONNAT Séniors, dans la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour, à la même heure. Journée du 19 mai 2024 et 26 mai 2024

COURRIERS CLUBS

F.C HTE TARENTEISE : lu et noté planning du 04 mai 2024

ENT.S DRUMETTAZ : lu et noté transmis à la commission F.M.I.

F.C VILLARGONDRAN : lu et noté

AF MONTMELIAN : lu et noté

ST PIERRE SPORT : lu et noté, rapport absence F.M.I en attente de la feuille de match papier.

FC VILLARGONDRAN 2 : lu et noté

AS HTE COMBE : lu et noté, réponse vous a été faite par mail.

ES TARENTEISE : lu et noté, nécessaire fait pour rencontre D1 du 28 avril 2024 à 15H.

FC ST MICHEL : lu et noté, nous informant de votre forfait du 27 avril 2024 D3B.

VILLARGONDRAN FC 2 : Rencontre D5A Printemps du 21 avril 2024 reçu F.M.I

F.M.I du 28 avril 2024 en attente de résultat ou feuille de match papier :

D3A CHAMBERY SPORT 73 / CHALLES FS

D4A ST PIERRE SPORT / LE HT FOOTBALL CLUB CHAMBERY

D5B ENT FC CHAUTAGNE / ASS SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE

HOMOLOGATION / JOURNEE FORFAIT

Une fiche navette pour la trésorerie a été effectuée,

ARTICLE 39-4 Règlement du District :

Match retour N°26477311 D4B du 21 avril 2024

2ème Forfait du club QUEIGE Beauf 1 (Amende 205€ District)

Match perdu par pénalité.

Résultat :	AS CUINES 2,	3buts,	3pts
	QUEIGE Beauf,	0but,	- 1pts

Le club de AS CUINES 2 s'étant déplacé au match aller le 22 octobre 2023, le club de QUEIGE doit rembourser les frais kilométriques soit 64Kms x2€ = 128€ au club AS CUINES La Chambre.



ARTICLE 39-4 Règlement du District :

Match N°28017390 D5B du 14 avril 2024

1^{er} Forfait du club ENT CHAUTAGNE 2 (Amende 175€ District)

Match perdu par pénalité

Résultat :	AS BLOC	3 buts,	3 pts
	ENT CHAUTAGNE	0 but,	-1 pt

Article 39-4 Règlement du District :

le club de Villargondran s'étant déplacé au match retour D5A à Grignon le 28 avril 2024 ce club devra indemniser : 61Kms x 2€ = 122€ au F.C Villargondran suite au forfait du match Aller le 24/03/2024.

Article 39-4 Règlement du District :

Match N° 26474050 D3B du 27 avril 2024 20H

AS MONT JOVET BOZEL / FC ST MICHEL

1^{er} Forfait du club de FC ST MICHEL (Amende 175€ District)

NOTES AUX CLUBS

U.O.ALBERTVILLE : lu et noté votre rencontre D3B du 04/05/2024 20H se jouera sur terrain synthétique

FC PONT : demande de modification horaire D4A du 04/05/2024 horaire maintenu

Le 04 mai 2024 20H refus de l'adversaire.

Fiche navette commission discipline du 27 novembre 2023

Match retour D1 N°26467773 du 04/05/2024 19H (AIME LA PLAGNE)

FC HTE TARENTEISE1/ U.O.A 1

Un délégué mandaté par le district au frais du club de U.O.A 1

Fiche navette règlement reçu le 29 avril 2024

Rencontre D1 N°26464904 du 23 mars 2024

ST PIERRE SPORT 1/ COGNIN SP1

Rencontre D3A N° 26467351 du 21 avril 2024

FC CHAMBOTTE3/ YENNE CA 1

En attente d'homologation par la sportive

RAPPEL AUX CLUBS

Article 22-5 du règlement du District : feuilles de matchs :

* La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule.

* A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier

Les deux équipes doivent impérativement avoir les codes de leurs clubs pour avoir accès à la FMI.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction et même la perte du match.

* Pour tout changement d'heure, de terrain à la dernière minute les clubs doivent informer La Commission Sportive, qui sanctionnera par l'amende prévue à cet effet (règlement du District) pour le club recevant



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Lundi 29 avril 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 29 avril 2024

COURRIER REÇU

Reçu : - Feuille de match papier ST PIERRE // MERCURY
- DRUMETTAZ MOUXY nécessaire fait
- GAPS et GJ SAVOYARDE LE MATCH se jouera à la BRIDOIRE à 15H00

CHAMPIONNAT et MODIFICATIONS

Matches du 4 mai 24

Match N° 26723917 US LA MOTTE SERVOLEX // ST PIERRE SPORT
Se jouera le 04 mai 24 à 15 H 00

Match N° 26780590 FC SAINT BALDOPH // ENTS DRUMETTAZ MOUXY
Se jouera le 04 mai 24 à 15 H 00

Match N° 26781126 GAPS // GJ LA SAVOYARDE
Se jouera le 04 mai 24 à 15H 00 à la BRIDOIRE

EXEMPT JS CHAMBERY
FC MERCURY

NOTE AUX CLUBS

ARTICLE 34-2-1 Deux dernières journées :

Sauf cas de force majeure, les deux dernières journées se joueront le même jour, une dérogation pourra être accordée pour des rencontres dont le résultat n'aura pas d'incidence pour le classement.

ATTENTION à partir de 15 H 30 plus personne au secrétariat prévenir tout le monde prévu sur le match « Arbitre, Délégué, et le Responsable des U 20 ».

Veillez à bien vérifier vos plannings d'occupation des terrains (U 13/U 17/U 20/plateaux) CAR BEAUCOUP TROP DE CHANGEMENTS LES JEUDIS ET LES VENDREDIS !!!! MERCI.



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du 29 avril 2024

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés.

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT :

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le numéro du match, la catégorie pour chaque courrier sans celui-ci le courrier ne sera pas valide.

1^{er} MAI

D2 :

Match n° 27992879 ENT CHAUTAGNE CULOZ1 1- ENT S DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 11H00 stade municipal de CULOZ

D3 :

Match n° 27992946 FC CHAMBOTTE 1- LA RAVOIRE US 2 se jouera à 15H00

CHANGEMENT DU 4 MAI 2024

D1 :

Match n° 28052980 AIX FC- US CHARTREUSE GUIERS se jouera à 12H30 stade GARIBALDI à AIX

Match n° 28052982 GAPS 1- CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 se jouera à 13H30 au PONT DE BEAUVOISIN

D2 :

Match n°27992889 GJ LA SAVOYARDE- FC MAURIENNE se jouera à 15H00 à LAISSAUD

Match n° 27992892 ENT CHAUTAGNE-CULOZ 1– SAINT PIERRE SPORT 1 se jouera à SERRIERE EN CHAUTAGNE

Match n°27992894 ENT S DRUMETTAZ-MOUXY- ALBERTVILLE se jouera à 15H00 à DRUMETTAZ

D3 :

Match n°27992957 AS MONT JOVET BOZEL 1 – US LA RAVOIRE 2 se jouera à 14H00 à BOZEL

Match n° 27992955 AS UGINE 1- GAPS2 se jouera à 17H00 à UGINE



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du 29 avril 2024

Courrier des clubs

MODIFICATION DE DATE HORAIRE & LIEU DES RENCONTRES

GJ. LA SAVOYARDE 2 - ENT. BASSE MAURIENNE 2 / HTE. TARENTEISE 2 – ST. PIERRE

D.2.

MATCH D.2 : LIEU DE RENCONTRE.

Match N°.28043385. ENT FC. MAURIENNE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 1

Se joue ST. JULIEN MONTDENIS.

LIEUX DES MATCHS ALLER INVERSES. JOURNEE 05/05/2024.

D.3. POULE A.

Match N°.28042716. US. CHARTREUSE GUIERS 2 / LA RAVOIRE US. 3.

D.3. POULE C.

Match N°.28042860. FC. MERCURY 2 / AS. BOZEL 1.

Match N°.28042861. F.C. HTE TARENTEISE 2 / ST. PERRE 1. Se joue à BOURG ST. MAURICE.

D.3. POULE D. MATCHS REPORTES A UNE DATE ULTERIEUR.

Match N°.28043293. CAM. ST. JEAN 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 2. Se joue le mercredi : 15 mai 2024. À 15h00 au stade GAVARINI. (Match de la journée N°.02 du 24/03/2024).

Match N°.28043302. ENT BASSE MAURIENNE 2 / GJ LA SAVOYARDE 2. La commission vous demande de jouer ce match à une date de votre choix ou sur les dates de M.R. du mois de MAI. (Match de la journée N°.05 du 28/04/2024).

Match N°.28043309. JS. CHAMBERIENNE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 2. Le club de la JS est indisponible (Joue une finale F.S.C.F. Sur ce week-end). La commission demande au deux Clubs de trouver une date à votre convenance : Pour jouer en semaine ou sur une date des trois M.R. Du mois de MAI. (Match de la journée N°. 07 du 12 mai 2024).

D.3. POULE E. JOURNEE N°.07 DU 12 mai 2024.

Match N°.28043133. FC.SUD LAC 1 / COGNIN SPORT 1.

SUD LAC : La commission a bien pris en compte l'indisponibilité de votre terrain le 12 mai 2024.

La commission vous propose : Voir avec le club visiteur pour jouer en semaine ou sur une date des trois M.R. du mois de MAI.

RECU : FEUILLE DE MATCH JOURNEE N°. 05 DU 14 avril. REPORTE AU 28 avril 2024.

D.3. POULE E.

Match N°.28043125. FC SUD LAC 1 / BAUGE FC 1.

U/15 A HUIT

PLATEAU DU 05/05/2024. JOURNEE 06.

CE PLATEAU SE JOUE À ST. PIERRE D'ALBIGNY

TOUR QUALIFICATIF POUR LA FINALE DE LA COUPE DE SAVOIE.



U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Réunion du 29 avril 2024

COURRIERS

INFOS CLUBS :

De nombreux club n'ont pu jouer ce dernier samedi des vacances scolaires du 27 avril, par manque d'effectif. Dans la mesure du possible, nous transmettrons une date de reports de ces matchs.

D1-B

ES TARENTOISE 1 contre ENT DRUMETTAZ 1

D2-A

ASSO SPORTIVE HAUTECOMBE DE SAVOIE contre CA MAURIENNE 2

D2-C

UO ALBERTVILLE 1 contre MARTHOD SP

AS MONT JOVET BOZEL contre ES TARENTOISE 3

D3-C

FC BELLE ETOILE MERCURY contre US GRIGNON 1

FC LA ROCHETTE 2 contre FC HAUTE TARENTOISE

Programme des matchs

Match D2 et D3B

Match n°28061361 AIX FC 3 contre US LA RAVOIRE 3

Match n°28061592 AIX FC 5 contre US LA RAVOIRE 4

Se joueront au stade GARIBALDI à 15h30

D2-A

Match n°28061243 US LA MOTTE SERVOLEX 4 contre CS BELLEY 1

se jouera le samedi 4 mai à 13H00

D1-B

Match n°27968136 US LA MOTTE SERVOLEX 2 contre AS BARBERAZ 1

se jouera le samedi 4 mai à 13h00

Match n°27968072 FC BELLE ETOILE MERCURY contre AS HAUTE COMBE 1

Se jouera au stade de la GRILLETTE à 16H30

Match n°28061358 GAPS 2 contre GJ LA SAVOYARDE 2

Se jouera au stade la BRIDOIRE à 13H30

Match n°27968133 ENT FC MAURIENNE 1 contre US CHARTREUSE GUIERS 1

Se jouera samedi 4 mai à 12H30



FC HAUTE TARENTAISE

D1-A

Match n°27968073 FC HAUTE TARENTAISE 1 contre GAPS 1

D2-C

Match n°27968374 FC HAUTE TARENTAISE 2 contre AS MONT JOVET BOZEL 1

D3

Match n°27968598 FC HAUTE TARENTAISE 3 contre AS MONT JOVET BOZEL 2

Match n°27968601 FC HAUTE TARENTAISE 4 contre UO ALBERTVILLE 1

Numérisation des feuilles de match

Les clubs ont la possibilité de numériser les feuilles de match U13, depuis la saison dernière.

Merci de ne pas envoyer de document au secrétariat du District de Savoie de Football : district@savoie.fff.fr

Tous les envois doivent être adressés à Edouard FROGER (CTD DAP) pour archivage : efroger@savoie.fff.fr

Merci de renommer votre fichier PDF avec :

- La catégorie : [U13_](#)
- Les niveaux concernés : [U13_D1D3_](#)
- Le nom du club accueil : [U13_D1D3_CLUB_](#)
- La date du match : [U13_D1D3_CLUB_27.03.2024](#)

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ».

Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.

U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

29 avril 2024

ATTENTION : malgré la mise en place du FAL, vous devez quand même venir sur le plateau avec votre feuille d'effectif.

Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 23 mars

D1

- CHAMBERY SF 1 ET 2

- US LA RAVOIRE 1

D2/D3

- US LA RAVOIRE 2 ET 4

- BIOLLAY FC 1 ET 2

- US LA RAVOIRE 3

- CHAMBERY SF 3 ET 4

- AIX FC 6

- AS MONT JOVET BOZEL 2 (+ feuille de plateau)

DERNIER RAPPEL : **Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 6 mai avril sous peine d'amende de 35 euros.**

D1

- US LA RAVOIRE 1 (+ feuille de plateau)

- FC HAUTE TARENTEISE 1

D2/D3

- US LA RAVOIRE 4 (+ feuille de plateau)

- COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

- CHAMBERY SPORT 73 3

- US CHARTREUSE 4 (+ feuille de plateau)

- US LA RAVOIRE 2

- AIX FC 3 ET 4

- ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 ET 2

- BIOLLAY FC 1 ET 2 (+ feuille de plateau)

- ENT BASSE MAURIENNE 3

- UO ALBERTVILLE 1 ET 2

- ENT BASSE MAURIENNE 2 ET 4 (+ feuille de plateau)

- F.C. ST MICHEL SP. 1 ET 2

- A.S. MONT JOVET BOZEL 2

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 6 mai avril sous peine d'amende de 35 euros.

Mise en place du FAL

Lorsqu'il n'y a que des équipes jumelées, le niveau de chacun est facilement identifiable.

Lorsqu'il n'y a pas que des équipes jumelées, se référer à la partie commentaire dans le FAL via footclub ou j'ai indiqué le niveau des équipes participantes.

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :

vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :

➤ vous transmettez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Mardi 30 avril 2024

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Pour ces championnats, les points obtenus précédemment ne sont pas pris en compte. La première journée sera jouée dans la semaine du 15 au 21 Avril 24 pour une fin des championnats semaine du 3 au 9 juin 24.

La première partie du championnat est terminée, le calendrier de la seconde phase est en ligne sur le district de Savoie.

POULE BASSE

HFCC EXEMPT

AS THONON contre AFRO 2

DIMANCHE 05 MAI 2024 A 20H00 GYM GENEVRAY

LES 5 AUTRES JOURNEES SONT EN LIGNE

Coupe de Savoie FUTSAL U20

Finalement, à la demande du GAPS, la coupe de Savoie U20 sera remise au club un lundi soir au District de Savoie de Football entre 17H00 et 19H30.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 29 Avril 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

INFORMATION COUPE DE FRANCE 2024-2025

Objet : COUPE DE FRANCE – SAISON 2024-2025 – ENGAGEMENT

1 – DATE LIMITE D'ENVOI DES BORDEREAUX A LA LIGUE REGIONALE

La date limite est fixée au 15 juin 2024.

2 – DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Les Ligues régionales ont la possibilité d'ouvrir l'engagement aux clubs libres via footclubs.
Après enregistrement des clubs engagés par les Ligues, seule la liste des clubs doit être validée

- Le 1er juillet 2024 au plus tard
- Avant le 1er tour pour les Ligues organisant des tours en fin de saison 2023/2024 ;
pour transmission à la Commission Fédérale de la Coupe de France.

Le droit d'engagement reste fixé à 52 euros.

Compte tenu du calendrier de cette édition 2024-2025, les ligues sont tenues de communiquer à la FFF le nombre de clubs engagés en Coupe de France **avant le 24 juillet 2024.**

Les Ligues régionales sont tenues de prendre en compte OBLIGATOIREMENT les poules créées par la FFF pour gérer la phase régionale de Coupe de France.

ORGANISATION FINALE

Le 08 juin 2024 au FC MERCURY

Coupe U15 à 8 à 11h00

Coupe U20 TRIQUET à 13h00

Coupe U15 PILLET à 15h15

Coupe U17 TRONCY à 17h30

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu **le samedi 01 juin 2024** chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

MONTMELIAN AF

Coupe Raffin à 13h30

Coupe Trophée 73 (Féminines à 8) à 15h30

Coupe Cortade à 17h30

Coupe Trophée 73 (Féminines à 8) à 15h30

Coupe CORTADE à 17h30



COUPES DE SAVOIE

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le
Dimanche soir avant 20heures.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI

Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1^{er} page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs
ne respectant pas ces demandes.

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

CHAUTAGNE 1	vs	AIGUEBELLE 1
VILLARGONDRAN FC 1	vs	FC NIVOLET 2

RAFFIN

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

CUINES 2	vs	LA RAVOIRE US 2
US PONTOISE 2	vs	FC BELLE ETOILE MERCURY 2

TROPHEE 73

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

ENT GFVD 2	vs	PORT CX RGE/LE BOURGET 1
US DOMESSIN 1	vs	ST REMY 1

U 20 TRIQUET

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

MERCURY B. ETOILE FC 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	GAPS 1



U 17 TRONCY

1/2 de finale le 9 Mai 2024 à 15h00

NIVOLET FC 1 vs CHAMBERY SAVOIE FOOT 1
FC CHAMBOTTE 1 vs ENT BASSE MAURIENNE

U 15 PILLET

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 10h00

GAPS 1 vs CHARTR. GUIERS US 1
U.S. LA MOTTE SERVOL 1 vs CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

FINALE U13 - U11

Le 09 mai 2024 au FC St JULIEN

U13 PIGNIER

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

FCHT

LA MOTTE SERVOLEX

CHAMBERY SAVOIE FOOT

AIX FC

U13 SERALINI

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

DOMESSIN

JS CHAMBERY

LA BATHIE

BAUGES

U11 CREDIT AGRICOLE

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

CHAMBERY SF 1

ES TARENTOISE 1

FC NIVOLET 1

US CHARTREUSE 1



Réunion des clubs finalistes des Coupes de Savoie 2024

Le District de Savoie organise une réunion d'information et d'organisation pour les Finales de Coupes.
Elle concernera uniquement les clubs finalistes.

Le lundi 27 mai 2024 à 18h00
Au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Présence OBLIGTOIRE du Président et entraîneur de chaque club



Crédit  Mutuel

COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 29 avril 2024

Championnat

7 JOURNÉE

N° 27343534 USC AIGUEBELLE / AS BARBERAZ
Jeudi 9 MAI 2024 à 10H00 avec accord des deux clubs.

11 JOURNÉE

N°27343560 ENT F CHAUTAGNE contre ENT A PORTUGAIS CROIX ROUGE/ES BOURGET
Mercredi 1^{er} MAI 2024 à 10H00

N° 27343561 FC HAUTE TARENTEISE 2 / AS BARBERAZ
Mercredi 1^{er} MAI 2024 à 10H00

17 JOURNÉE

RENCONTRE AS BARBERAZ contre US AIGUEBELLE
Mail de Barberaz le samedi 20 avril 24 vers 19H00 concernant un appel qui aurait été passé par un dirigeant d'AIGUEBELLE au responsable de la commission féminine pour déclarer un report de la rencontre.
Le responsable de la commission n'a pas reçu de message téléphonique ou autre concernant cette rencontre.
Les procédures officielles pour changement de date sont claires
Merci aux 2 clubs de fournir des explications écrites AVANT LE 29 AVRIL 24 sur ce match non joué.
Le 29 avril 2024, rien reçu

18 JOURNÉE

Forfait de GFVD 2 contre APCR/ESB
APCR/ESB 3 PTS
GFVD 2 MOINS 1 PT

19 JOURNÉE

N° 27343608 AS BARBERAZ 1/ ENT GFVD 2
Dimanche 5 MAI 2024 à 12H45





COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 30 avril 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Certifications 2023 - 2024

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 2 mai 2024

Lieu : DRUMETTAZ MOUXY

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 6

Romain LESUR - Fabrice RELA (AIX FC)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE)

Candidat non prioritaire car hors département

Eros MONGELLI (ENT S DU RACHAIS)

Yanick MATHEVET (FC SERRIERE DE BRIORD)

Clément CASSOU (VENISSIEUX FC)

Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 10 avril 2024

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTEISE)

Jean François BASILE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Candidat non prioritaire car hors département

Andrea SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Yvann FREPPAZ – Anthony PERRIN (ES TARENTEISE)

Séverine MICHON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Ismail AHAMADA (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ST PRIEST)

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Moussa SAHRAOUI (AS GENEVOIS)

Aurélien INIGO VEGA (AS CLUSES FOOTBALL)



COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 29 avril 2024

Président : M. René SAILÉ 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

RESERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 25 : match numéro 26467351 F C CHAMBOTTE 3 - C A YENNOIS 1 seniors D3 POULE A du 21/04/2024

DÉCISIONS

Dossier N° 24 : match numéro 26464904 ST PIERRE SPORT 1 / COGNIN SPORT 1 seniors du 23/03/2024

Objet : participation d'un joueur non qualifié à la date de la rencontre.

Réclamation recevable

Après consultation de la commission régionale de contrôle des mutations de la ligue, celle-ci concluant à une erreur administrative, a rétabli la date d'enregistrement au 29.02.2024 **sans effet rétroactif** (dossier numéro 372 de ladite commission)

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Confirme le résultat du match :

ST PIERRE SPORT 1 : 1 but, 0 pt

COGNIN SPORT 1 : 2 buts, 3 pts

- Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 25 : match numéro 26467351 F C CHAMBOTTE 3 - C A YENNOIS 1 seniors D3 POULE A du 21/04/2024

Réclamation du club du C A YENNE concernant la participation de joueur ayant joué avec une équipe supérieure du club

Après étude du dossier, la réclamation est rejetée non conforme avec articles 7.2.2 et 7.4.1 des règlements sportifs du district

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Confirme le résultat du match :

FC CHAMBOTTE 3 : 2 buts, 3 pts

CA YENNOIS 1 : 1 but, 0 pt

- Transmet à la Commission compétente pour homologation

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 29 avril 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT

Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

-Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

CONDOLEANCES

Les membres de la Commission des Arbitres, son Président.

Les membres du bureau UNAF SAVOIE, son Président

Présentent tout le soutien possible

à M. Patrick GALLET (membre du Comité Directeur du District de Football de SAVOIE)

Nous annonçant une bien triste nouvelle dans sa vie : Le décès de son épouse

Condoléances



COURRIERS

Courriers, Mails Club, Commissions :

-Attestation de Formation d'Arbitrage concernant Mme Anna CANTWELL XENOFOULOU (Lycée Samuel BECKETT de DUBLIN.

-Mail /Courrier du club de MONTMELIAN AF, sur fait de match de la rencontre du samedi 27 avril 2024, D3 VILLARGONDRAN –MONTMELIAN II et absence de l'arbitre désigné.

-Mail /Courrier du club du FC VILLARGONDRAN, sur fait de match de la rencontre du samedi 27 avril 2024, D3 VILLARGONDRAN –MONTMELIAN II et absence de l'arbitre désigné.

-Mail / Courrier du club de la J S C, demande avoir 10 arbitres JAD pour la gestion « Arbitrage » sur les finales FSCF du samedi 15 et dimanche 16 juin 2024

-Mail /Courrier du club FC LES BAUGES, signale l'absence de l'arbitre désigné sur la rencontre du dimanche 28 avril



2024 Catégorie U15

-Mail /Courrier du club Entente APCR /ESB (catégorie Féminine), demande de récusation d'arbitre

Réponse : La CDA se réserve le droit de désigner les arbitres selon le fonctionnement et choix voir même les possibilités pour honorer les compétitions que ce soit en Féminine ou Masculine

Courriers Accompagnateur, Observateur :

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Abdelghani MOURCHAD (ST BALDOPH), du 28 /04/24

-M. Jacky MESTACH observation de M. Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), du 27/04/24

-M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Rohan BUREAU (MERCURY), du 27/04/24

-M. Gérard SOTO observation de M. Adel ZERAIBI (CSF), du 27/04/24

-M. Mohamed ACHALHI accompagnement de M. Ismael AL BAHRAOUI (LA RAVOIRE), du 28/04/24

NOTE AUX CLUBS

Mesdames et Messieurs les responsables des clubs

CONSTAT ALARMANT – ABSENCE ARBITRE

Clubs

La Commission des Arbitres, vous demande de bien informer vos arbitres (couvrant votre statut d'arbitrage) dans la mesure du possible des désignations qu'ils ont à honorer.

Et de mettre tout en œuvre pour qu'ils puissent honorer leurs désignations

RAPPEL du règlement La CDA s'excuse vis-à-vis de vous clubs sur le manquement d'arbitre pourtant désignés
Sur vos rencontres officielles

NOTE AUX ARBITRES

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

Lorsque vos désignations comportent plus de 100 kms, il vous faut prendre le barème de 0,77 euros pour les kilomètres supplémentaires et non 0,77 par le nombre kilomètres totales.

En cas de manquement,

Vous vous exposez aux sanctions en vigueur conformément au règlement intérieur CDA SAVOIE

DATES A RETENIR - SAISON 2023 / 2024

-Lundi 06 mai 2024, réunion CDA

-Lundi 13 mai 2024, réunion CDA

-Lundi 20 mai 2024, réunion CD

-Lundi 27 mai 2024, réunion CDA

-Lundi 03 juin 2024, réunion CDA

-Lundi 10 juin 2024, réunion CD

-Lundi 17 juin 2024, réunion CDA





COMMISSION FAFA

Lundi 29 avril 2024

F.A.F.A. Equipement

Dossiers en cours – Saison 2023/2024

APREMONT – Equipement : main courante
Dossier validé par la LauraFoot, transmis à la FFF.

LE BOURGET DU LAC – Equipement : drainage
Validé par la Fédération Française de Football.

DRUMETTAZ – Equipement : revêtement
Dossier validé par la Fédération Française de Football.

LE PONT DE BEAUVOISIN 2 – Equipement : Eclairage
Dossier validé par la Fédération Française de Football.

MONTMELIAN – Stade de l'Île - Equipement revêtement synthétique
Dossier transmis aux instances supérieures.

ST BERON –GAPS Eclairage LED
Dossier validé par la LauraFoot, transmis à la FFF.

CHARTREUSE – Terrain Entre Deux Guiers éclairage LED : le dossier est à revoir car la puissance de l'éclairage prévue n'est pas suffisante (devis à reprendre).

Note aux clubs FAFA - Equipement

à AS LE MONTCEL :

Suite à votre courriel du 17 avril concernant un projet d'arrosage intégré concernant le stade René Mailland, après vérification, nous sommes au regret de vous informer que votre projet n'est pas éligible au F.A.F.A. Le terrain doit avoir un classement minimum T5. Votre stade est actuellement classé en T7. De plus, le budget pour la saison 2023/2024 est épuisé.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 29 avril 2024

Présents élus : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON.

NOTES AUX ARBITRES

M. VERDOYA (arbitre) :

La commission de discipline a bien lu et pris note de votre mail du 28 avril 2024 concernant le match D3 – Poule A – du 28 avril 2024, entre US DOMESSIN / AS DE BARBERAZ.

Nous vous précisons que les cartons jaunes sont bien enregistrés sur la FMI.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de séance,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.



POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 29 avril 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
29/04/2024	D4	Joueur	A.S. D'UGINE	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	21/04/2024	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	22/04/2024
29/04/2024	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D1	Joueur	COGNIN SP.	20/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	30/04/2024
29/04/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	21/04/2024	Auto + 1 match avec sursis	22/04/2024
29/04/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	21/04/2024	2 MF dont Auto	22/04/2024
29/04/2024	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	21/04/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	06/05/2024
29/04/2024	Cadets U17 D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	20/04/2024	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	21/04/2024
29/04/2024	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	21/04/2024	4 MF dont Auto	22/04/2024
29/04/2024	D4	Joueur	F.C. SUD LAC	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D2	Joueur	F.C. SUD LAC	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	20/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024



29/04/2024	D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	20/04/2024	Auto + 1 match avec sursis	21/04/2024
29/04/2024	D5	Joueur	U.S. GRIGNON	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	21/04/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	06/05/2024
29/04/2024	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	21/04/2024	Auto + 1 match avec sursis	22/04/2024





ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au 30 avril 2024

